



LE FONCTIONNEMENT

Dès sa première participation à l'un des trails, chaque participant est automatiquement intégré dans le classement provisoire du Challenge « Ouche et Montagne, Terre de Trails »

Aucune démarche d'inscription n'est requise. Le classement de chaque course sera validé dans la mesure où la réglementation en vigueur sur ces différentes courses aura été respectée.

Le Trail Challenge « Ouche et Montagne Terre de Trails » est ouvert de la catégorie Junior à la catégorie Masters.



LES RÉCOMPENSES

La remise des prix aura lieu le vendredi 6 décembre 2024, à la Salle des fêtes de Mâlain.

Seront récompensés (Coupes et lots tirés au sort et pas de cumul possible) :

- Les 10 femmes et les 10 hommes arrivés en tête du classement courte distance.
- Les 5 femmes et les 5 hommes arrivés en tête du classement courte distance et résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Ouche et Montagne.
- Les 3 femmes et les 3 hommes arrivés en tête du classement longue distance.



Règlement # résultats # infos
www.entreoucheetmontagne.fr



MERCI AUX PARTENAIRES
DU CHALLENGE 2023



ISOLE PLUS
ENERGIES



UBM Menuisier
Fabricant
Usinage Bois & Matériaux



GRAVDECO



GRAFiTek



UN TERRITOIRE

DES PAYSAGES

7 TRAILS > 1 CHALLENGE

OUCHE & MONTAGNE



Edition
2024



 **TRAIL DE BUSSY-LA-PESLE**
24 MARS 2024
Challenge
14,5 km ou 23 km



 **TRAIL DES SORCIÈRES**
MÂLAIN
1^{ER} NOVEMBRE 2024
Challenge
13 km ou 25 km



 **TRAIL DE LA MADONE**
VELARS-SUR-OUCHE
10 NOVEMBRE 2024
Challenge
14 km ou 30 km



 **TRAIL DE GROSBOIS-EN-MONTAGNE**
2 JUIN 2024
Challenge
10 km ou 18 km



 **TRAIL DE LA VALLÉE DE L'OUCHE**
SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE
21 JUILLET 2024
Challenge
12 km ou 28 km



 **TRAIL DE GERGUEIL**
25 MAI 2024
Challenge
12 km ou 26 km



 **TRAIL DE SAINTE-MARIE SUR-OUCHE**
15 AOÛT 2024
Challenge
14 km ou 24 km

